

[Text]

with the inadequate preparation of this article, it shows that as far as risk is concerned, Canada ranks fifth in fatalities per million flights, according to these data. As far as fatalities per million capacity-ton kilometers are concerned, we rank fourth.

Now, what are the actual facts related to our accident record? Since 1973 our accident record has been improving steadily; and I have no difficulty in presenting data which will illustrate this. It has decreased every year since 1973, including the year 1978. And 1978 was the first year in which we had an accident to a scheduled air transport category airplane with fatalities. We went without such an accident from 1970 to 1978, and even with the two unfortunate accidents we had in 1978, our accident record still shows we are improving over the long haul.

I am sorry to say, Mr. Chairman, that the data which have been voiced by the media by the unhappy inspectors, and which have been reflected by many statements in the House have given a totally wrong impression about Canada's accident record. I personally, as the senior official responsible, find this to be a very deplorable condition, and I am truly shocked that it is allowed to happen. I am delighted to have this opportunity to put on the record what the real facts are. And I am prepared to do it in any kind of circumstance or public forum which anybody would like to present to me, because I am proud of our record. I have built it . . .

Some hon. Members: Hear, hear!

The Chairman: Thank you very much. I think that seems to air that question. Our next questioner is Mr. Roy.

An hon. Member: Do we have the motion?

The Chairman: I am sorry, Mr. Roy. Before we proceed, we do have a motion here, moved by Mr. Mazankowski . . .

M. Roy: Monsieur le président, est-ce qu'il l'a déposée, sa motion?

Le président: Oui, je l'ai. Il me l'a donnée, il ne l'avait pas lue, j'ai pensé . . .

M. Roy: Peut-être qu'avec les renseignements qu'il vient de recevoir, il a décidé de retirer la motion, monsieur le président.

Le président: Il n'a pas indiqué à la présidence qu'il . . .

I think now we have gone nearly three-quarters of an hour we can move to expedite this motion. It is a motion moved by Mr. Mazankowski which states:

• 1025

that the departmental administration program under Vote 1 be reduced by \$22,000 and that an interim report to this effect be made to the House of Commons no later than Tuesday, March 13.

Mr. Roy: Entirely nonsense.

[Translation]

Toutefois, malgré ces carences et le manque de préparation qui a présidé à la rédaction de cet article, les données indiquent que pour ce qui est des risques, le Canada se place au 5^e rang pour ce qui est des décès par millions de vols et au 4^e rang pour ce qui est des décès par millions de kilomètres-tonnes.

Vous voulez savoir quels sont les faits en matière de sécurité? Eh bien, depuis 1973, notre amélioration dans ce domaine a été constante; je n'aurai d'ailleurs aucune difficulté à vous présenter des données qui illustrent cela. Le nombre d'accidents a diminué à chaque année depuis 1973 y compris en 1978. Cette dernière année constitue d'ailleurs la première au cours de laquelle il y a eu un accident et des décès dans la catégorie du service aérien à horaire. Il n'y a pas eu de tel accident entre 1970 et 1978, et même malgré ces deux malheureuses catastrophes survenues en 1978, nos archives indiquent malgré tout que nous nous améliorons à long terme.

Monsieur le président, je regrette de devoir dire que les statistiques fournies par les moyens de communication et par les inspecteurs insatisfaits et auxquelles bon nombre de déclarations faites en Chambre ont fait écho, ont donné une impression tout à fait fautive des faits en matière de sécurité au Canada. Par conséquent, à titre de haut fonctionnaire chargé de cette question, cela me paraît déplorable, et je suis vraiment consterné qu'on permette que cela se produise. Je suis donc heureux qu'on me fournisse l'occasion de rétablir les faits et de les faire consigner. Je suis d'ailleurs disposé à faire cela en toute circonstance, quelle qu'elle soit, ou devant toute tribune publique car je suis fier de notre dossier sur ce chapitre. Je l'ai constitué . . .

Des voix: Bravo, bravo!

Le président: Je vous remercie beaucoup. Je crois que nous avons couvert cette question. Passons maintenant à M. Roy.

Une voix: Pouvons-nous présenter la motion?

Le président: Je m'excuse, monsieur Roy, mais avant de vous laisser prendre la parole, nous devons présenter la motion de M. Mazankowski . . .

Mr. Roy: Mr. Chairman, did he, in fact, put his motion before the Committee?

The Chairman: Yes, I have it. He gave it to me but has not read it, I thought . . .

Mr. Roy: Given the information that he has just received, he might have decided to retract the motion, Mr. Chairman.

The Chairman: He has not indicated to the Chair that he would . . .

Il y a déjà presque trois quarts d'heure d'écoulés, je crois donc que nous pouvons disposer de cette motion. Il est donc proposé par M. Mazankowski:

Que le programme figurant sous le crédit 1 au titre de l'administration ministérielle fasse l'objet d'une coupure de \$22,000 et qu'on présente un rapport provisoire à ce sujet à la Chambre des communes au plus tard le mardi 13 mars.

M. Roy: Tout à fait absurde.